

PARLEMENT JURASSIEN  
GROUPE SOCIALISTE

## **Les acteurs culturels sont-ils suffisamment reconnus?**

Le 13 février 2021, lors d'une journée de mobilisation nationale, les acteurs de la culture ont une nouvelle fois mis en évidence la difficulté de leur situation et ont dit redouter un désert culturel à terme. Les tenants de la création au sens large disent souffrir tout particulièrement des annulations systématiques d'événements petits ou grands, les privant de revenus directs, de visibilité et de l'indispensable lien avec le public.

Ces acteurs culturels, à qui on répète que la mission de nourrir l'esprit des gens n'est pas une activité «essentielle», estiment qu'ils font partie des grands oubliés de cette crise sans précédent. Rouvrir les lieux de culture en imposant un cadre sanitaire strict est à ce titre vital pour nombre d'entre eux. Mais les acteurs culturels souhaitent aussi que leur situation soit mieux connue et reconnue par les autorités et les services de l'Etat, tant sur le plan fédéral que cantonal.

Il faut savoir que dans notre canton, la plupart des artistes possèdent plusieurs casquettes qui leur permettent de (sur)vivre de leur art. Tantôt guitariste dans un groupe de rock ou de jazz, tantôt professeur de percussion ou vidéaste, tantôt technicien du son ou costumier: l'acteur culturel est multitâches. A cela s'ajoute, bien entendu, le travail de création dont l'investissement en temps sera récompensé au soir des représentations publiques.

Or, dès qu'il s'est agi de revendiquer des aides financières, la plupart des acteurs culturels ont été confrontés à des difficultés à cause de la nature même de leur activité multitâches. Les formulaires officiels, par exemple, se sont avérés peu adaptés à certaines situations. Au surplus, le calcul des aides octroyées sur la base de l'année écoulée est ardu puisque, dans ce milieu, le «cycle» des rentrées financières s'opère souvent sur plusieurs années. De même, il est impossible de calculer son budget pour l'année à venir puisque la visibilité en termes d'événements culturels est réduite à néant.

### **Le Gouvernement jurassien peut-il répondre aux questions suivantes:**

- Un état des lieux a-t-il été réalisé afin de mieux se rendre compte des difficultés des acteurs culturels, en particulier les entraves administratives auxquelles ils doivent faire face ?
- Une simplification du système d'octroi des aides en faveur des acteurs culturels est-elle envisagée et dans quel délai?
- Le principe de forfaits financiers octroyés aux artistes entre-t-il dans les réflexions menées par le Gouvernement?

- Une réflexion sur un éventuel statut «d'intermittent du spectacle» a-t-elle déjà été menée au niveau cantonal? Sinon pourquoi?
- Le Gouvernement est-il prêt à débattre sans délai avec des représentants des milieux concernés pour envisager l'avenir à court et moyen terme?

Delémont, le lundi 15 février 2021

Pour le Groupe parlementaire socialiste, le responsable:

Patrick Cerf